SAVEZ-VOUS CE QUE REPRÉSENTE CETTE PHOTO ?

C'est un panier dégrilleur **encomb de lingettes**.

Ce bouchon ne permet plus d'évacuer les eaux usées.

Les lingettes et protections intimes jetées depuis les toilettes bouchen vos canalisations et empêchent les réseaux d'assainissement de fonctionne

Les conséquences pour notre station d'épuration sont désastreuses !

Toutes les lingettes, même labellisées « biodégradables » ou « jetables dans les WC », ne sont pas appropriées à un rejet dans le réseau d'assainissement.

Il ne **faut plus** jeter les lingettes dans les toilettes, mais aussi tout objet qui ne se dégrade pas rapidement (serviettes hygiéniques, tampons, tissus, etc.). Ceux-ci sont à éliminer avec les ordures ménagères. Les médicaments sont à rapporter en pharmacie. Les graisses et huiles de tous types, et tous les produits dangereux (peintures, solvants, engrais, acides...) sont à porter en déchetterie.

Le non-respect de ces consignes entraîne des frais importants qui se répercutent sur votre facture d'assainissement.

Pour éviter cela,
Faites le **bon geste** et
protégez l'environneme

Jetez vos lingette avec vos ordure ménagères